

Un ralentissement marqué de la croissance de l'activité industrielle régionale en 2023

En dépit d'une situation géopolitique devenue plus incertaine dans les derniers mois de l'année, d'une inflation en décline mais qui reste au-dessus de la cible de 2 %, l'activité industrielle dans la région Centre-Val de Loire est restée en croissance en 2023. Le ralentissement est nettement marqué avec des carnets de commandes et des trésoreries qui n'ont eu de cesse de s'effriter pour afficher au final des niveaux perçus comme tout juste corrects par les chefs d'entreprises. Si les difficultés d'approvisionnement sont devenues marginales, de même que l'impact du coût de l'énergie, les problèmes de recrutement restent notables. La reconstitution des marges et la réorganisation de l'outil de production sont devenues prioritaires.

Un ralentissement marqué de l'activité de l'industrie manufacturière dans un contexte qui reste difficile

Après deux années consécutives de croissance en 2017-2018, l'industrie régionale avait souffert en 2019 d'une dégradation des échanges extérieurs au quatrième trimestre, dans un environnement international dégradé. Visible dès le mois d'avril 2020, la reprise de l'activité industrielle régionale concernait toutefois dans un premier temps les industries agroalimentaires et pharmaceutiques, industries de première nécessité, avant de s'étendre aux autres secteurs. En 2021, contrairement au secteur des services marchands, les vagues épidémiques, et les périodes de confinement ont eu un impact limité sur l'activité industrielle. En 2022, en dépit des effets des restrictions sanitaires en début d'année, de la situation géopolitique incertaine, d'une inflation en hausse, l'activité industrielle dans la région Centre-Val de Loire est restée en croissance.

En 2023 sur l'ensemble de l'année, les soldes d'opinion (**pour comprendre**) des chefs d'entreprise de l'industrie manufacturière sur leur activité du mois écoulé ► **figure 1** se sont nettement tassés au point de revenir à un niveau atteint en milieu d'année 2022, qui était déjà un point bas de ces dernières années. L'activité a ralenti en 2023, mais est restée en croissance malgré de nombreux facteurs défavorables. Plus du tiers des chefs d'entreprise interrogés mentionnent ainsi des difficultés de recrutement, une proportion néanmoins en recul sur un an. Les difficultés d'approvisionnement concernent encore 20 % des entreprises interrogées, contre 40 % en décembre 2022. D'autres facteurs ont pu peser sur l'activité, comme la conjoncture internationale dégradée, notamment la contre-performance de la Chine (croissance de 5,2 % du PIB en 2023, taux le plus bas hors COVID depuis 1990 quand le taux de croissance annuel était de

l'ordre de 4 %) et de l'Allemagne (recul de 0,3 % du PIB en 2023), les facteurs d'incertitude plus forts en fin d'année liés à la situation géopolitique, des délais de paiement plus élevés de clients de petites et moyenne entreprise (PME). Cette même tendance est observée au début de 2024. La reconstitution de marges grâce à la maîtrise des coûts et aux hausses de prix de vente restées fortes jusqu'à l'été, alors que les prix des intrants atterrisaient ou baissaient, a été une caractéristique de l'année 2023.

Les carnets de commandes qui ont dépassé leurs niveaux d'avant-crise à partir de mars 2021 se sont érodés tout au long de l'année 2023 jusqu'à être perçus comme tout juste corrects par les chefs d'entreprises ► **figure 2**. Le constat est le même pour les trésoreries des entreprises.

Le chiffre d'affaires réel en hausse dans les industries du textile, des cosmétiques et pharmaceutique et de l'aéronautique

Cependant, le ralentissement de l'activité en 2023 masque des évolutions contrastées d'un secteur à l'autre dans l'industrie régionale. Le chiffre d'affaires des industries agroalimentaires poursuit sa progression en 2023 avec une accélération en fin d'année, même s'il apparaît qu'une grande partie de cette hausse est liée à la croissance des prix de vente. Le secteur aéronautique est en forte progression après une année 2022 dynamique. Il s'agit d'un phénomène qui tient plus de la hausse de la demande intérieure que de la progression des prix de vente. L'année 2024 se présente très favorablement pour le secteur aéronautique en lien avec une forte croissance des exportations. La filière automobile poursuit son rétablissement avec une nette progression de son chiffre d'affaires en 2023 (à mettre en regard de l'amélioration des conditions d'approvisionnement en semi-conducteurs), mais l'année 2024 s'annonce

atone (retour en force de problèmes d'approvisionnement à fin 2023 et le début 2024, aux contraintes liées à la transition énergétique, et aux exportations en léger recul).

Plusieurs secteurs apparaissent avec une hausse de chiffre d'affaires plus marquée ou proche de celle de 2022 et dépassant la croissance des prix de vente : le textile, l'industrie des cosmétiques, l'industrie pharmaceutique. Ces secteurs ont tous bénéficié d'une progression notable des exportations (respectivement +13,8 %, +11,1 % et +9,4 %).

Le secteur des équipements électriques et électroniques et autres machines affiche des perspectives à la baisse et a déçu par rapport aux prévisions faites l'an dernier pour 2023. Les ventes d'équipements informatiques, en particulier, ont été en berne avec des chiffres d'affaires nominaux en retrait après plusieurs années de hausse. Le secteur de l'imprimerie souffre également. Ces reculs illustrent le mieux les difficultés de certains secteurs, qui ont contribué au ralentissement de l'activité industrielle sur toute l'année 2023.

Les effectifs ont légèrement progressé en 2023 et ont rattrapé les pertes enregistrées depuis 2020. Cette hausse ne concerne pas les intérimaires, mais les sous-secteurs les plus dynamiques. Les prévisions pour 2024 sont médiocres (+0,5 %) et les effectifs intérimaires baisseraient fortement au profit des emplois en contrat à durée indéterminée (CDI). L'investissement, dynamique en 2023 dans presque tous les secteurs après des années de reprise, progresserait davantage encore en 2024, avec cependant un recul dans l'agroalimentaire et la fabrication d'équipements électriques et électroniques.

Au-delà des différences de performance sectorielles, les données exposées dans ce chapitre montrent que s'opère un travail de fond sur l'organisation et sur les marges des entreprises. L'année 2024 s'annonce à nouveau incertaine (nos

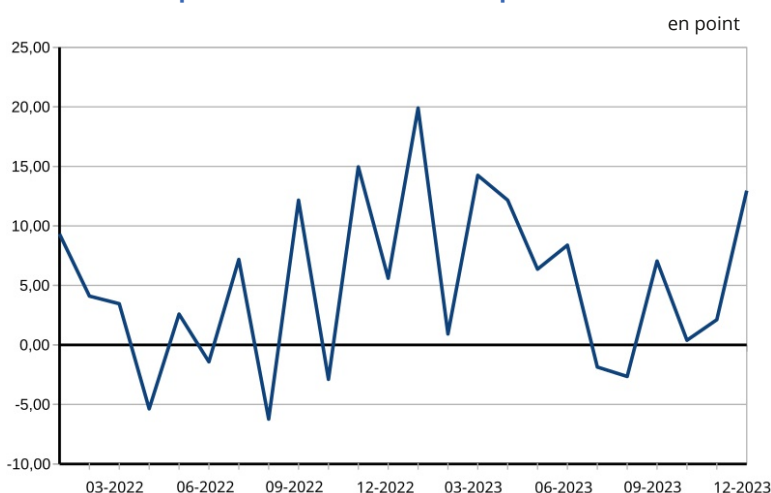
indicateurs d'incertitude ont remonté fin 2023) avec des attentes de hausse de chiffres d'affaires en nominal et déflatés des prix, avec également des reprises dans quelques secteurs (métallurgie, fabrication de produits en plastique, travail du bois). ●

David Hueber (Banque de France)

Pour comprendre

L'enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France retrace l'activité dans l'industrie et le bâtiment. La collecte est effectuée par les succursales du réseau de la Banque auprès d'un échantillon composé d'environ 8 500 entreprises ou établissements (dont 370 pour la région Centre-Val de Loire). Les informations sont recueillies au cours d'entretiens téléphoniques avec les chefs d'entreprise, puis traduites sous forme de notations chiffrées, correspondant aux opinions exprimées par les informateurs, sur plusieurs variables (production, livraisons, commandes, stocks, prix, effectifs...), au cours du mois écoulé par rapport au mois précédent. Les réponses possibles s'inscrivent sur une échelle à sept graduations (forte augmentation, augmentation, légère augmentation, stabilité, légère diminution, diminution, forte diminution). Les répondants précisent par ailleurs s'ils jugent l'évolution « conforme pour l'entreprise » (c'est-à-dire à un niveau attendu ou en ligne avec une normalité pour l'entreprise et en lien avec les attentes). Chaque réponse fait ainsi l'objet d'une pondération accordant un poids double aux réponses de variations jugées fortes (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux variations jugées « normales », et un poids moitié moindre aux variations jugées légères par rapport à ces mêmes variations « normales ». S'agissant de l'état des carnets de commandes, les réponses sont codées suivant une échelle similaire à celle des variations, par rapport à un niveau jugé normal par le chef d'entreprise sur la période considérée. Pour le calcul des résultats, les notations chiffrées sont en outre pondérées en fonction des effectifs moyens et de l'importance relative de chaque entreprise au sein de sa branche, puis par les poids respectifs des branches professionnelles en termes de valeur ajoutée au niveau des agrégats. À divers niveaux de regroupement, les notations permettent de calculer des valeurs synthétiques moyennes, appelées « soldes d'opinion » ; elles expriment la différence entre la proportion d'entreprises estimant qu'il y a eu progression ou amélioration et celles qui jugent qu'il y a eu fléchissement ou détérioration. Les séries chronologiques ainsi constituées sont publiées après correction des jours ouvrables et des variations saisonnières.

► 1. Soldes d'opinion sur l'évolution de la production dans l'industrie



Note : Le solde d'opinion sur l'évolution de l'activité mesure la différence entre les proportions d'entreprises ayant déclaré une hausse de l'activité et celles ayant déclaré une baisse au cours du mois passé. En évolution, un solde d'opinion positif (négatif) correspond à une hausse (baisse). Les soldes d'opinion agrégés se situent entre les deux bornes -200 et +200. Pour décembre 2023, le solde d'opinion s'établit à 13 points dans l'industrie. Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

Champ : Entreprises industrielles de la région Centre-Val de Loire interrogées.

Source : Enquête mensuelle de conjoncture, Banque de France.

► 2. Soldes d'opinion sur l'état des carnets de commandes



Note : Le solde d'opinion sur la situation des carnets de commande mesure la différence entre les proportions d'entreprises ayant déclaré un niveau des carnets de commande considéré au-dessus de la normale et celles ayant déclaré un niveau considéré en dessous de la normale au cours du mois passé. En situation, un solde d'opinion positif (négatif) correspond à une estimation au-dessus de la normale (en-dessous). Les soldes d'opinion agrégés se situent entre les deux bornes -200 et +200. Pour décembre 2023, le solde d'opinion s'établit à -5,5 points dans l'industrie. Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

Champ : Entreprises industrielles de la région Centre-Val de Loire.

Source : Enquête mensuelle de conjoncture, Banque de France.

► Pour en savoir plus

- Tendances régionales - Centre-Val de Loire | Banque de France.
- Les entreprises en Centre-Val de Loire : bilan 2023 et perspectives 2024 | Banque de France.